

LES ACTUALITES DU TERRAIN

CHANTIER DE POMPAGE SOLAIRE ET DE DISTRIBUTION D'EAU A TASSAROURT



Ce village d'une centaine d'habitants, situé à 2000m d'altitude et adossé à un massif montagneux qui culmine à 3000m, vit de l'élevage ovin et caprin et de cultures irriguées par un réseau de canaux. Il ne possède pas de piste d'accès, ni d'accès à l'eau et à l'électricité. Etant pauvre et isolé, il ne sera pas rapidement relié au réseau de distribution d'eau mis en place par l'ONEE. C'est pour cela qu'Eau-Soleil propose à l'association Tachwalt du village une

intervention pour pomper l'eau d'un forage à partir de l'énergie solaire et la distribuer par 3 bornes fontaines.

Un donateur offre l'argent pour creuser un forage de 44m. La Commune Territoriale de N'Zala en donne l'autorisation et s'engage à aider le village en creusant les tranchées. L'association Tachwalt s'engage à construire le local technique sur le forage, le socle du réservoir et surtout à mettre en place le paiement de l'eau. Eau-Soleil fournit le matériel de pompage et les plaques solaires (8), la distribution (plus de 600m), les matériaux de construction et la cuve en plastique de 6m³; des élèves du lycée professionnel de Lons le Saunier installeront le système début avril 2017, soutenus dans leur travail par les villageois. Le système appartiendra à l'association Tachwalt au bout d'un an si la maintenance et le paiement de l'eau sont opérationnels (mission de suivi de novembre 2017). Du fait de cette action la province de Midelt a financé la construction d'une piste pour accéder à Tassarourt. Le 10 avril, grâce au respect des engagements de chacun, une eau de qualité était disponible à chacune des bornes fontaines qui a permis l'amélioration des conditions de vie des habitants.

Depuis 2016, une fédération des associations marocaines équipées par Eau-Soleil dans les contreforts sud de l'Atlas au Tafilalet est prête à aider les associations de village à gérer la maintenance des systèmes de pompage et à encourager des actions de développement durable dans les villages.

EauSoleil développe aussi la prise en charge de l'assainissement en finançant la construction d'un bloc sanitaire à proximité de l'école d'un village afin d'amener les élèves, accompagnés par leur instituteur, à prendre conscience de la nécessité des règles d'hygiène et de traitement des eaux usées. Comme il n'y a pas d'école à Tassarourt, nous avons financé le bloc dans un autre village, Ait Lahcen.

En savoir plus : [Contact Eau Soleil](#)

ASSAINISSEMENT : RENFORCEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX DE DAKHLA

Engagé depuis 2007 dans une politique d'aide au développement, le Département des Yvelines a conclu en avril 2017 un nouvel accord de coopération avec la Province de Oued-Eddahab, qui implique également les villes de Saint-Germain-en-Laye (France) et de Dakhla (Maroc). Cet accord quadripartite vise à pouvoir prendre en compte dans toute leur ampleur les problématiques qui seront abordées dans cette coopération, en utilisant et respectant la répartition des compétences et des moyens entre les différents niveaux de gouvernance territoriale. Signée pour une durée de 5 ans, la convention prend en compte dans son périmètre quatre sujets : l'éclairage public, la gestion des déchets solides ménagers, l'aménagement des espaces verts, et l'assainissement des eaux usées.

Dans le domaine de l'assainissement, la ville de Dakhla dispose d'un réseau vétuste mais dont certains secteurs ont déjà pu être rénovés par l'État marocain, et d'une station d'épuration des eaux usées qui est entrée en fonction au début de l'année 2017. Le service, sous maîtrise d'ouvrage communale, fait l'objet d'une délégation de service public à l'Office national des eaux et de l'énergie (ONEE), la municipalité conservant un pouvoir de police. La principale difficulté rencontrée par le service concerne la nature des eaux rejetées dans le réseau. L'économie de Dakhla est en grande partie liée à la pêche : une dizaine d'usines et une centaine d'ateliers artisanaux sont dédiés à la préparation et à la transformation des produits de la mer, engendrant des rejets importants d'eau saline et de matière organique, à quoi s'ajoute le sable de l'environnement de Dakhla. Ces rejets conduisent à de nombreux colmatage des ouvrages de pompage, ainsi qu'à des performances très réduites de la station. En dehors de ce problème principal, il est prévu que la station puisse renvoyer une partie des eaux traitées vers les espaces verts de la ville, projet qui demande encore des études de faisabilité et d'adaptation des espaces verts.

En raison de la complexité de ces enjeux, le Département des Yvelines et la ville de Saint-Germain font appel au SIAAP dans le cadre d'une convention d'assistance technique signée pour trois ans. Cette assistance, qui s'appuiera sur les services de l'ONEE avec qui le SIAAP dispose déjà d'un cadre de coopération, doit permettre de renforcer les services municipaux en charge de la police environnementale et du respect des normes de rejets dans les réseaux, et de sensibiliser les opérateurs économiques, puis de les accompagner, dans l'amélioration des pratiques de rejet dans le réseau. Parallèlement, un travail sera lancé avec le SYCTOM de Paris, autre acteur mobilisé en tant qu'expert technique pour cette coopération, en vue d'étudier les conditions de mise en décharge des résidus résultant du processus d'épuration, et de leur éventuelle valorisation.

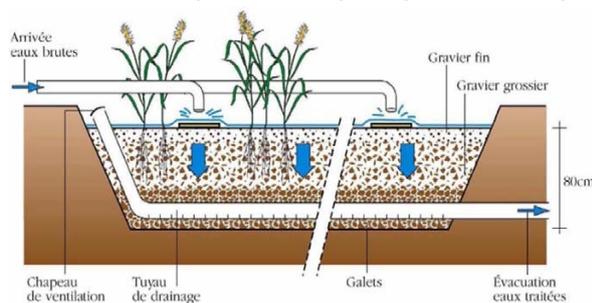
En savoir plus :

- Département des Yvelines : Cédric LE BRIS, clebris@yvelines.fr
- SIAAP : Chantal EYBOULET, chantal.eyboulet@siaap.fr

ASSAINISSEMENT PAR FILTRE PLANTE DANS LES DOUARS D'ASSAKA ET AKAL MELLOULNE

L'association Migration et Développement (M&D) est intervenu dans les douars d'Assaka et Akal Melloulne où la demande d'accès à un système d'assainissement était clairement exprimée par l'Associations Villageoises (AV) qui avaient déjà obtenu de la commune D'Ouijjane le financement d'une étude de faisabilité confiée à M&D. La réutilisation de l'eau traitée a été validée par les usagers.

Côté technique, le choix s'est porté sur un procédé de traitement innovant qui minimise les contraintes : Après un dégrillage-dessablage les eaux sont envoyées, par bûchées directement



sur des lits filtrants plantés de roseaux. L'épuration se fait grâce à l'activité bactérienne aérobie au niveau des massifs filtrants aérés par des drains et stimulée par les racines des plantes.

Les filtres plantés de roseaux produisent un effluent de meilleure qualité qu'un lagunage naturel avec une emprise au sol sensiblement plus réduite, une production de quantité de boue minimale et des contraintes d'exploitation allégées. Enfin, la production de roseaux permet un apport de matières premières valorisables et potentiellement sources de revenus pour l'AV.

L'Association regroupe les populations des villages d'Assaka (110 foyers) et d'Akal Melloulne (80 foyers) espacés de quelques centaines de mètres. La topographie a imposé de réaliser deux réseaux distincts aboutissant à 2 ensembles de lits plantés.

Le paramètre de base retenu est de 0.6 m² de lits filtrants par habitant aboutissant, pour l'horizon 2030, à 3 filtres de 132 m² pour Assaka et 3 filtres de 90 m² pour Akal Melloulne. Le procédé n'est applicable que lorsqu'une dénivellation suffisante est possible entre l'arrivée et la restitution de l'eau dès lors il fonctionne sans aucun apport d'énergie.

L'investissement est financé conjointement par l'AV, la Commune d'Ouijjane, le Conseil provincial de Tiznit, la Direction Générale des Collectivités Locales, la Métropole Aix-Marseille et il est en cours de validation finale dans le cadre du programme SOLIDAE de la ville de Paris.

Tout au long de la réalisation M&D mettra l'accent sur la sensibilisation des villageois, avec des ateliers organisés au sein de l'école primaire commune aux deux villages, et sur le renforcement des capacités d'intervention des communautés villageoises au niveau technique, administratif et financier. Le système de Suivi-Évaluation qui sera mis en place avec l'ensemble des partenaires sera complété par un suivi scientifique de manière à contrôler les performances épuratoires et à recueillir et diffuser tous les enseignements de cette première.

En savoir plus : [Contact Migration et Développement](#)

Après avoir lancé le plus grand complexe solaire au monde, le Maroc est occupé à construire la plus grande usine de dessalement du globe, un projet historique qui coûte 309 millions d'euros. L'usine, construite par la société espagnole Abengoa dans la ville d'Agadir, pourra fournir 275 000 m³ d'eau dessalée par jour. La capacité de production de l'installation peut être étendue à 450 000 m³ / jour. Ce projet est soutenu par le bureau marocain National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE), le ministère de l'Agriculture et le ministère chargé de l'eau.

En savoir plus : <http://www.emwis.org/>

LEGISLATION : LOI SUR L'EAU N°36.15 (AOUT 2015)

La loi N°36.15 renforce le cadre juridique relatif à la valorisation de l'eau de pluie et des eaux usées, et met en place un cadre juridique relatif au dessalement de l'eau de mer. Elle met aussi sur pied des mécanismes de protection et de préservation des ressources en eau, et comporte des dispositions visant à améliorer les conditions de protection contre les phénomènes extrêmes liés aux changements climatiques.

Les principes fondamentaux sur lesquels repose cette loi sont la propriété générale de l'eau, le droit de tous les citoyens à l'accès à l'eau, le droit à un environnement sain, la gestion de l'eau conformément aux pratiques de la bonne gouvernance, en prenant en considération la participation et la concertation avec les différents acteurs et la gestion intégrée et décentralisée des ressources en eau avec la consolidation de la solidarité territoriale, la protection du milieu naturel et le développement de la gestion durable, ainsi que l'adoption de l'approche genre, en particulier, le développement et la gestion des ressources hydrauliques.

Cette loi apporte aussi d'autres nouveautés dont, principalement, la création de conseils consultatifs au niveau des bassins hydrauliques, qui seront chargés d'étudier et d'exprimer leurs opinions sur le plan d'action pour la gestion intégrée des ressources en eau. La loi comporte également des dispositions visant à mettre en place un cadre juridique pour le dessalement de l'eau de mer, et l'impératif de doter les agglomérations urbaines de schémas directeurs pour l'assainissement liquide prenant en compte les eaux de mer et la nécessité d'utiliser les eaux usées

Une réutilisation de 325 millions m³ d'eaux usées à l'horizon 2030 ne peut se réaliser qu'en passant du modèle "traitement et rejet" au modèle "traitement et réutilisation", a souligné, mercredi à Rabat, la ministre déléguée chargée de l'Eau, Charafat Afailal. La ministre a fait savoir que le volume d'eaux usées déversées par les villes marocaines est estimé actuellement à près de 550 millions m³ par an, dont 45% sont épurées grâce à 117 Stations d'épuration, soulignant que "malgré ces potentialités, la réutilisation des eaux usées reste encore limitée avec seulement 24 projets de réutilisations réalisés mobilisant près de 47,5 millions m³/an, soit un taux de réutilisation de 9%.

En savoir plus : [Loi sur l'eau N°36.15](#)

LES ACTUALITES DU RESEAU

LA LETTRE DES COOPERATIONS AU MAROC

Marocoop, agence de conseil en coopération décentralisée et internationale avec le Maroc, réalise, avec le soutien de l'Ambassade de France au Maroc, une lettre d'information sur les coopérations (françaises et internationales) en cours avec le Maroc.

En savoir plus : [Consulter les Lettres des coopérations au Maroc](#)

PROCESSUS MEDITERRANEEN POUR LE 8^{EME} FORUM MONDIAL DE L'EAU

Dans le cadre du processus méditerranéen préparatoire au 8ème Forum Mondial de l'Eau qui se tiendra à Brasilia du 18 au 23 mars 2018, une grande mobilisation des parties prenantes concernées par les questions de l'eau en Méditerranée se fera à travers un évènement régional.

Initié en 2011 à Marrakech, le Forum Méditerranéen de l'Eau, véritable plateforme de dialogue et d'échanges entre toutes les parties prenantes de la Méditerranée, a pour objectif de consolider la coopération et l'échange de savoir-faire et l'expérience dans le domaine de l'eau.

Etape importante du processus préparatoire pour le Forum Mondial de l'Eau, après Marrakech (Maroc) en décembre 2011 et Murcie (Espagne) en décembre 2014, le 3ème Forum Méditerranéen de l'Eau se tiendra les 22 et 24 janvier 2018 au Caire (Egypte) sur invitation du Centre national de recherches sur l'eau/Ministère égyptien des ressources en eau et de l'irrigation.

Lancé à Monaco le 11 juillet 2017 en collaboration de la Fondation du Prince Albert II de Monaco, cet évènement régional est organisé par les coordinateurs du Processus Méditerranéen à savoir l'Institut Méditerranéen de l'Eau et le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée.

Le 3ème Forum Méditerranéen de l'Eau vise à rassembler l'ensemble des parties prenantes de la région méditerranéenne concernées par la thématique de l'eau pour discuter et débattre sur les thématiques prioritaires de la Région en lien avec le cadre thématique du 8ème Forum Mondial de l'Eau, à savoir : 1. Climat : L'eau et l'atténuation des effets du changement climatique 2. Population : Assainissement pour tous 3. Développement : L'Eau pour l'Energie 4. Urbain : Technologies de traitement et de réutilisation de l'eau 5. Ecosystèmes : Gestion et réhabilitation des écosystèmes pour les services d'eau et la biodiversité 6. Financement : Financement pour un développement durable

Une **exposition** consacrée à l'expérience de la région dans le domaine de l'eau et des **conférences** seront organisées dans le cadre du 3ème Forum Méditerranéen de l'Eau

En savoir plus : contacter l'Institut Méditerranéen de l'Eau

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

REUNION DU RESEAU MAROC PS-EAU : SAVE THE DATE

La prochaine réunion du réseau Maroc du pS-Eau aura lieu **le 8 février 2017 à Montpellier de 14h à 17h30**. La thématique de cette rencontre sera le multi-partenariat dans les actions de solidarité internationale : quels liens avec les entreprises et la recherche.

Un programme prévisionnel sera diffusé en début d'année

APPEL A PROJET DANS LE CADRE DU DISPOSITIF CONJOINT SPECIFIQUE A LA COOPERATION DECENTRALISEE FRANCO-MAROCAINE

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le Ministère de l'intérieur marocain lancent la 3^{ème} tranche de l'appel à projets triennal dans le cadre du dispositif conjoint spécifique à la coopération décentralisée franco-marocaine, afin de soutenir les projets des collectivités françaises et marocaines visant au renforcement des capacités à la gouvernance territoriale. La troisième tranche de l'appel à projets est ouverte du 10 novembre 2017 au 16 février 2018 minuit pour la France et le Maroc.

Les projets devront être portés par des collectivités territoriales françaises et marocaines.

Les autorités marocaines et françaises ont fait le choix de cibler leur appui autour de cinq thématiques :

1. Gouvernance territoriale et régionalisation,
2. Services publics locaux – renforcement des capacités et ressources humaines,
3. Développement durable : la valorisation des espaces publics et du patrimoine historique, environnement, tourisme et aménagement du territoire,
4. Développement économique local et développement des terroirs,
5. Jeunesse et insertion professionnelle.

En savoir plus :

Pour la France : site de [France Diplomatie](#)

Pour le Maroc : DGCL/DAJEDC du Ministère de l'Intérieur : www.bocl.gov.ma.

Contact :

Anne-Marie MEVEL REINGOLD, chargée de mission Méditerranée auprès de la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Tél: [+33 \(0\)1 43 17 62 61](tel:+33(0)143176261) | anne-marie.reingold@diplomatie.gouv.fr

Mohammed KADMIRI, Gouverneur, Directeur des Affaires juridiques, des études, de la communication et de la coopération

Tél : [+212 \(0\)5 37 28 6 27](tel:+212(0)53728627) | mkadmiri@interieur.gov.ma

Faites vivre le réseau Maroc !

Cette newsletter a été conçue pour vous tenir régulièrement informés de l'actualité du secteur. Elle ne demande qu'à être enrichie par vos contributions...

N'hésitez pas à nous faire part de toutes informations susceptibles d'intéresser les membres du réseau !

Contact : Christophe Brossé : med@pseau.org